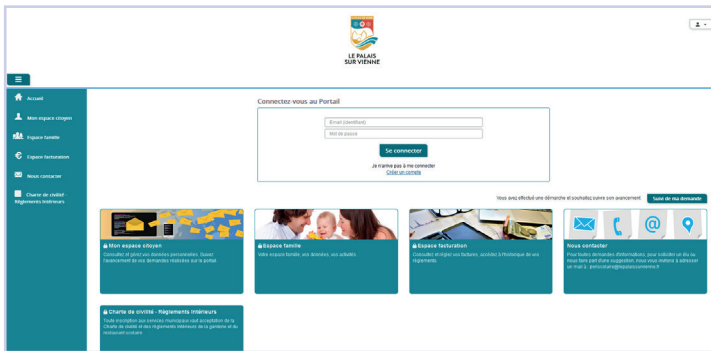
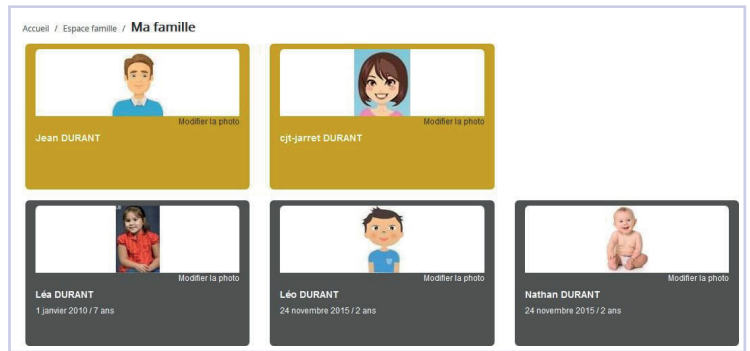


### Le Portail Famille, mode d'emploi

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieLePalaisSurVienne/accueil>



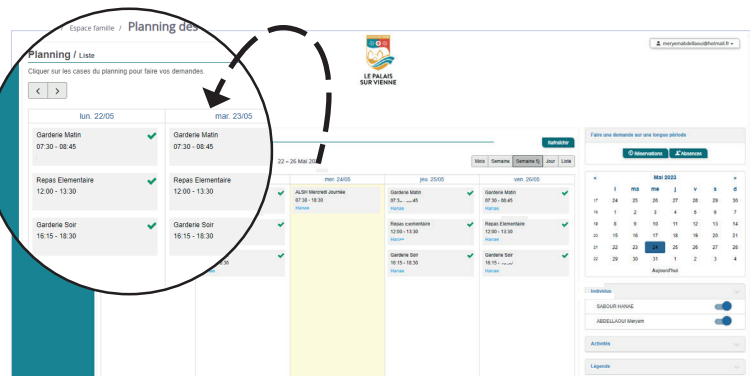
**1** Créez votre compte ou identifiez-vous (pensez à vous munir de votre code abonné remis par la collectivité).



**2** Gérez et mettez à jour les données de votre famille.



**3** Transmettez les pièces justificatives demandées pour les inscriptions.



**4** Gérez les réservations des activités de vos enfants !



#### PETIT MÉMO, PENSEZ À RÉACTUALISER VOS DONNÉES SUR LE PORTAIL :

- coordonnées des parents et situation familiale
- indication des personnes autorisées à venir chercher l'enfant
- mise à jour des documents (attestation du quotient familial CAF, assurance scolaire, justificatif de domicile)
- fiche sanitaire pour l'Accueil de Loisirs
- PAI (Projet d'Accueil Individualisé) à jour pour le restaurant scolaire
- réservation des services périscolaires (cantine, garderie, Accueil de Loisirs du mercredi)

**ET N'OUBLIEZ PAS :** le règlement intérieur de la restauration scolaire, de la garderie ainsi que la charte de civilité pour les temps périscolaires sont disponibles sur le Portail Famille.

# Rappel des tarifs

**GARDERIE PÉRISCOLAIRE** | \* ouverture de la garderie le matin : 7h30, fermeture le soir : 18h30

	Famille résidant dans la commune *	Famille ne résidant pas dans la commune
<b>GARDERIE EXCEPTIONNELLE</b> Jusqu'à 4 présences maximum par mois 1 demi-jour = 1 présence	4 €	8 €
<b>TARIFS FORFAITAIRES MENSUELS</b> (à partir de la 5 <sup>e</sup> présence)	30 €	60 €

## DÉPASSEMENT D'HORAIRE :

5 € par 1/4 d'heure à partir de 18h30.

## FACTURATION :

tous les 2 mois. Si montant inférieur à 15 €, la somme est reportée sur la facture suivante.

\* Pour justifier de sa domiciliation, l'adresse fiscale doit être au Palais-sur-Vienne. Si un des parents dispose d'une adresse au Palais, par exemple en cas de séparation, l'enfant bénéficie du tarif commune.

## RESTAURATION SCOLAIRE

Quotient Familial CAF	Famille résidant dans la commune *	Famille hors commune *
< 820	Tarif par repas : 0,75 €	Tarif unique : 5,60 €
821 < 1200	0,95 €	
1201 < 1600	1 €	Repas non réservé : 8,40 €
1601 < 2000	2,80 €	
> 2001	3,20 €	
Repas non réservé	5,60 €	

La tarification sociale dans les cantines scolaires permet aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1 €. Pour en bénéficier il suffit de fournir un état indiquant votre quotient familial.



**RÉSERVATION :** à faire ou à annuler 72 h avant la date choisie (hors week-end).

## FACTURATION :

tous les 2 mois. Si montant inférieur à 15 €, la somme est reportée sur la facture suivante.

Dégrèvement possible sur production d'un certificat médical dans les 48h à compter de l'absence.

## ACTIVITÉS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH) | Renseignements : [alsh@lepalaisurviennne.fr](mailto:alsh@lepalaisurviennne.fr)

### POUR LES FAMILLES RÉSIDENTES DE LA COMMUNE

Quotient Familial CAF	Tarif journée avec repas	Tarif demi-journée avec repas	Tarif demi-journée sans repas
< 820	11 €	8,50 €	5,50 €
821 < 1200	12 €	9 €	6 €
1201 < 1600	13 €	10 €	7 €
1601 < 2000	14,50 €	11,50 €	8 €
> 2001	16,50 €	13 €	9 €

### POUR LES FAMILLES NON RÉSIDENTES DU PALAIS

Quotient Familial CAF	Tarif journée avec repas	Tarif demi-journée avec repas	Tarif demi-journée sans repas
< 820	22 €	17 €	11 €
821 < 1200	24 €	18 €	12 €
1201 < 1600	26 €	20 €	14 €
1601 < 2000	29 €	23 €	16 €
> 2001	33 €	26 €	18 €

**FACTURATION :** tous les 2 mois. Si montant inférieur à 15 €, la somme est reportée sur la facture suivante.

➔ **PENSEZ-Y !** Le passeport Jeunes CAF est une aide qui permet aux familles de régler une partie de la journée à l'ALSH.

## MODALITÉS DE PAIEMENT

**SUR INTERNET** via [www.payfip.gouv.fr](http://www.payfip.gouv.fr) (référence en haut à gauche sur la facture).

**AUPRÈS D'UN BURALISTE** (muni de la facture) : espèces (dans la limite de 300 €) ou carte bancaire.

**AU SGC LIMOGES ET AMENDES** (Service de Gestion Comptable) au 31 rue Montmailler 87043 Limoges : par chèque, carte et CESU, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h.

Un doute ?  
Tous vos contacts

➔ Pour tout problème de **facturation** : [comptabilite@lepalaisurviennne.fr](mailto:comptabilite@lepalaisurviennne.fr)

➔ Pour toute question sur **l'ALSH** : [alsh@lepalaisurviennne.fr](mailto:alsh@lepalaisurviennne.fr) | 05 55 04 34 01

➔ Pour toute question ou difficulté sur le **Portail Famille** ou à propos de la **garderie** : [periscolaire@lepalaisurviennne.fr](mailto:periscolaire@lepalaisurviennne.fr) | 05 55 04 34 01 ou 05 55 04 34 02